

Article de Presse

Rubrique

PAYS DE SAVOIE

Titre

Un animal en cadeau à Noël : peut-être une fausse bonne idée

Chapeau

Comme chaque année en période de fêtes de fin d'année, l'idée d'offrir un animal en cadeau refait surface. Très mauvaise idée, alertent les refuges des Pays de Savoie.

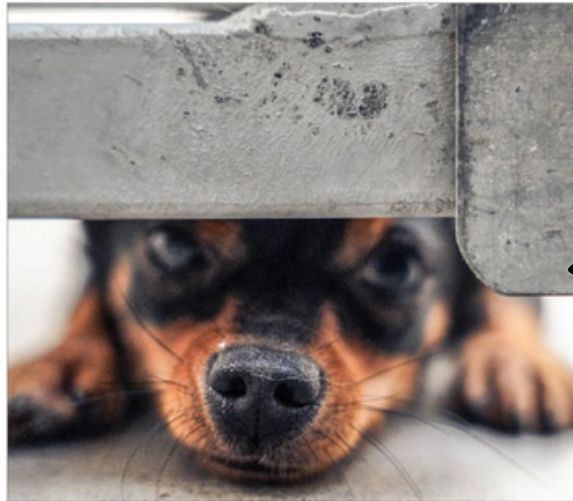
Attaque

Qui n'a pas déjà songé à adopter un animal de compagnie à l'occasion de Noël, à l'offrir à son conjoint, à sa mère, à un ami ? Un mignon petit chaton, un chiot golden retriever ou berger australien, ou même un lapin : facile de craquer, n'est-ce pas ? Eh bien : alerte rouge ! Alors que les fêtes de fin d'année approchent, les refuges pour animaux des Pays de Savoie rappellent qu'un animal ne peut en aucun cas être considéré comme un cadeau et que la démarche d'adoption est une décision responsable et volontaire.

Intertitre

« Un animal, c'est du temps, de l'énergie et de l'argent »

« Ah, les animaux en cadeau... En ce moment, ce sont les chatons qui ont la cote. Mais aussi les petits rongeurs, lapins, souris, gerbilles. Et on les retrouve chez nous six mois après », souffle Maxime Gaconnet, président du refuge Animaux secours à Ar-



S'il est facile de craquer pour un chien, la démarche d'adoption doit être une décision responsable et volontaire. Photo d'illustration Le DL/C.G.

thaz, à côté d'Annemasse.

Selon lui, la période de Noël est toujours redoutée. « Il ne faut pas offrir un animal sans concertation, cela engage sur plusieurs années. Si vraiment il y a un projet familial derrière, pour quoi pas, mais attention. Un animal, c'est du temps, de l'énergie et de l'argent. » Pour la démarche d'adoption, il conseille d'abord de se

rendre en refuge, pour avoir des professionnels en face. « On connaît nos animaux et on sait répondre aux profils des adoptants. »

Et si mon ami est habitué des animaux, qu'il a les conditions pour en accueillir un, c'est bon, non ? « Dans tous les cas, la rencontre avec l'animal est essentielle, une adoption ne se fait jamais à la légère », appuie encore Maxime Ga-

connet. « Qui dit adoption, dit obligation d'engagement, complète Robin Védie, trésorier de la SPA de Savoie, à Chambéry. C'est un acte réfléchi et on s'engage à prendre soin de l'animal, en bonne et due forme. »

Robin Védie, qui a aussi été président de la SPA de Savoie pendant six ans, estime avant tout que « le bon sens doit primer à Noël. Car même si la personne est

sincère et bienveillante dans sa démarche, on ne sait jamais si cela va matcher entre l'animal et la personne à qui on le destine. »

380 chiens abandonnés en 2021 au refuge d'Arthaz

« Finalement, quelle posture avoir quand on souhaite s'entourer d'un petit compagnon ?

L'adoption doit être un acte personnel volontaire, c'est l'adoptant qui fait la démarche lui-même. Et derrière, c'est aussi une manière de mettre en perspective notre rapport aux animaux, à leur place à nos côtés, à leur bien-être comme à leur souffrance. »

Car le problème est bien là. Si la démarche d'adoption n'est pas directe et réfléchie, les risques d'échec sont plus importants. Avec à la clé, des animaux. Un exemple, avec le refuge Animaux secours à Arthaz : en 2021, 380 chiens, 485 chats et 150 petits rongeurs ont été abandonnés. « Et cela continue très fort. En cette fin novembre, nous avons 102 chiens au refuge, pour une capacité maximale de 50, c'est quasiment le chiffre record de juin dernier (103) », regrette Maxime Gaconnet.

Benjamin ARNAUD

Conclusion

Illustration

Légende

Signature